



Paris, le 19 mars 2018

E.Leclerc lance la première édition des Trophées de l'Innovation E.Leclerc L'appel à candidature est ouvert jusqu'au 12 mai 2018

Le Mouvement E.Leclerc organise la première édition des Trophées de l'Innovation E.Leclerc. Avec ce concours, ouvert à tous ceux qui innovent et font bouger les choses dans le secteur du commerce, E.Leclerc soutient et met à l'honneur des initiatives qui répondent aux évolutions de la société et aux attentes des consommateurs.

Trois catégories sont ouvertes : "nouveaux usages", "nouvelles relations" et "nouveaux engagements". Les lauréats bénéficieront d'une récompense de 30 000 euros pour développer ou tester leur projet, d'une campagne médias et d'une visibilité auprès des adhérents E.Leclerc. Les candidats ont jusqu'au 12 mai 2018 pour envoyer leur candidature. Toutes les informations sont disponibles sur [le site du Mouvement E. Leclerc](#).

Mise en lumière des initiatives positives du commerce de demain

Cette première édition des Trophées de l'Innovation E.Leclerc est ouverte à tous : aux individus, aux TPE - PME, aux écoles, aux collectifs, aux associations ou encore aux partenaires des adhérents E.Leclerc. L'enseigne souhaite mettre en avant les initiatives innovantes et utiles au quotidien, quelles que soient leur échelle : nationale, régionale et locale.

« En tant que leader de la grande distribution en France, nous nous devons d'être très attentifs aux mutations des modes de consommation. Nous avons particulièrement observé ces dernières années les défis posés par les nouvelles attentes des consommateurs. Nous ne pouvons proposer des solutions durables sans leur regard qui nous interpelle et nous met au défi face à l'arrivée des géants du e-commerce et surtout à l'individualisation des comportements. Nous sommes convaincus que les Français ont de nombreuses idées, c'est pourquoi nous sommes si enthousiastes pour ces Trophées ! » explique Michel-Édouard Leclerc, Président des Centres E.Leclerc.

3 catégories pour valoriser les innovations pour une consommation plus intelligente

Les candidats peuvent faire parvenir leur dossier de candidature dans une des trois catégories du concours :

- ✓ **Le Trophée de l'Innovation "Nouveaux usages"** : cette catégorie s'adresse à ceux qui développe un outil ou un service qui créé un usage nouveau, en magasin ou sur le web, utile aux consommateurs
- ✓ **Le Trophée de l'Innovation "Nouvelles relations"** : cette catégorie concerne une création de nouveaux modes d'échanges entre commerçants et clients ou entre clients et fournisseurs, clients et producteurs
- ✓ **Le Trophée de l'Innovation "Nouveaux engagements"** : cette catégorie valorise une initiative porteuse de sens qui répond aux nouvelles préoccupations sociétales des consommateurs : qualité, consommation durable, solidarité, provenance...

Après un processus de sélection régional et national, 12 finalistes défendront leur projet fin septembre à Ivry-Sur-Seine devant un jury national composé d'experts de l'innovation et présidé par Michel-Edouard Leclerc. Un lauréat sera désigné dans chacune des catégories. Chaque gagnant remportera un montant de 30 000 euros pour développer ou tester son projet.

Pour participer aux Trophées de l'Innovation E. Leclerc

Pour participer et tenter de gagner 30 000 euros pour développer leur projet, les candidats ont jusqu'au 12 mai 2018 pour remplir le dossier de candidature et le renvoyer. Toutes les informations sur cette première édition des Trophées de l'Innovation E.Leclerc sont disponibles sur le site du Mouvement E. Leclerc : <https://www.mouvement.leclerc/>

Michel-Édouard Leclerc et l'ensemble du Mouvement espèrent susciter un véritable élan de créativité, de vision et de passion pour construire ensemble le commerce de demain.

E.Leclerc : une innovation de terrain, utile au quotidien

L'histoire de E.Leclerc commence par une innovation majeure : un nouveau modèle de distribution permettant de proposer des produits de consommation courante au meilleur prix. Depuis 1949, le combat est le même. E.Leclerc, c'est une volonté d'accessibilité pour tous les consommateurs. Une idée motrice qui a séduit les adhérents du Mouvement, qui n'ont eu de cesse d'imaginer des services et des initiatives qui ont depuis changé le visage du commerce.

Par sa présence sur tout le territoire, par la diversité de ses clients, l'enseigne E.Leclerc a toujours été un lieu privilégié pour observer la consommation des Français. C'est ainsi que plusieurs initiatives de terrain ont vu le jour et montrent aujourd'hui la légitimité de l'enseigne sur le terrain de l'innovation : des sacs de caisse réutilisables dès 1995, un accès au service consommateur pour les sourds et malentendants en 2013 ou encore l'invention du drive piéton en 2017. Ces innovations ont marqué leur temps et changé le visage de la consommation.

Alors que l'innovation dans la grande distribution s'est souvent exprimée au travers de la technologie, on observe des changements plus radicaux dans les modes de consommation : désormais, le consommateur arbitre quand il consomme, exprime des choix de vie et invente de nouveaux modes relationnels avec les producteurs, industriels et distributeurs. C'est pour répondre aux attentes de ce consommateur nouveau qu'E.Leclerc innove en permanence avec une innovation qui lui ressemble, sociale, utile et durable.

Avec les Trophées de l'Innovation E.Leclerc, les candidats, eux-mêmes consommateurs, ont l'opportunité de contribuer à la mise en place de solutions concrètes pour innover, que ce soit pour rentabiliser son temps en magasin, permettre l'accès à des produits plus vertueux, favoriser les circuits courts, ou encore pour répondre à des enjeux éthiques et environnementaux.

Contact presse E.Leclerc :

01 80 18 18 10

e.leclerc@agencebabel.com

A propos du Mouvement E.Leclerc : Avec 681 magasins et 541 adhérents en France, E.Leclerc est leader de la distribution en France. L'enseigne a réalisé un chiffre d'affaires de 37,3 milliards d'euros (hors carburant) en 2017. Le leadership de l'enseigne est confirmé par une part de marché de 20,4 %. Ces performances résultent d'une politique menée depuis la création du Mouvement E.Leclerc en 1949 : son combat au quotidien pour des prix bas et un modèle économique unique, reposant sur une organisation décentralisée, coopérative et participative. Les adhérents du Mouvement E.Leclerc, entrepreneurs indépendants, partagent une même mission : permettre à chacun de vivre mieux en dépensant moins, grâce à des initiatives innovantes et responsables, en pratiquant les prix les plus bas à qualité comparable. Acteurs de la vie locale, au plus près du terrain, ces adhérents investissent de façon durable afin de faire des centres E.Leclerc des lieux qui répondent aux besoins de leurs clients et défendent leur pouvoir d'achat au quotidien.